

PROCES VERBAL D'ADMISSIBILITE

CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES D'ASSISTANT(E) MÉDICO-ADMINISTRATIF(VE) branche « secrétariat médical »

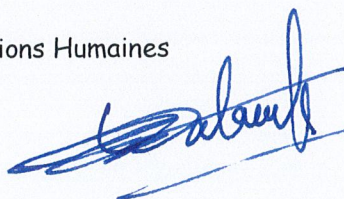
Vu la décision portant ouverture d'un concours externe sur titres et d'un concours interne pour le recrutement d'assistant(e) médico-administratif(ve) de la fonction publique hospitalière « secrétariat médical », en date du 3 avril 2026.

Après délibération en date du 27 août 2026, le jury déclare admissibles par ordre alphabétique les candidates suivantes :

Madame Laetitia ARNOUX-HALLOUIN
Madame Sigrid BESNIER
Madame Megane BONZOM
Madame Justine CHAV
Madame Rachel GUYOMARD
Madame Amélie MARIGNY
Madame Sarah MAZZARINO
Madame Sandrine OLIVER
Madame Kimberley PARAIN (DE BARROS)
Madame Christelle PINHEIRO
Madame Aurélie PROVOT
Madame Angelique QUETINEAU

Monsieur Olivier FALANGA,

Directeur de la Direction des Relations Humaines
Hôpitaux de Chartres, président ;



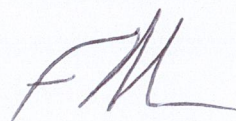
Madame Claire ROUSSEAU,

Cadre de Santé Paramédicale du Service de Radiologie
Hôpitaux de Chartres



Docteur François COLLOMP,

Unité temps plein Addictologie Paul Cézanne
Etablissement Public de Santé Mentale Georges DAUMEZON



Madame Caroline MARTIN,

Professeure en Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
Lycée Jehan de Beauce de Chartres

